



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### DES LOCATAIRES DU PLATEAU MONT-ROYAL ET DE VILLE-MARIE VEULENT INTERDIRE AIRBNB

**Montréal, 7 mars 2019** – Des locataires excédés par l'hébergement touristique de type Airbnb qui se fait dans leur quartier déplorent le peu de mordant des différentes réglementations mise en place par Québec et par les arrondissements du Plateau et de Ville-Marie. Sur les 24 000 espaces d'hébergement qui ont été proposés à Montréal sur l'unique plateforme d'Airbnb, plus de 60 % sont situés dans les seuls arrondissements du Plateau Mont-Royal et de Ville-Marie.

Selon Odile Lanctôt, qui vient de réaliser une deuxième recherche sur le phénomène Airbnb, certains locataires de ces quartiers subissent des impacts immédiats et négatifs. «Le va-et-vient incessant, le bruit et les troubles de voisinage deviennent intolérables, affirme-t-elle. Les gens ont l'impression de perdre leur milieu de vie. » À long terme, les conséquences de l'hébergement touristique sont aussi désastreuses. En plus des hausses des loyers, sur le Plateau Mont-Royal, on parle d'une perte de 5 % du parc de logements locatifs au bénéfice des touristes.

«La recherche montre que la location touristique représente une occasion en or pour les investisseurs immobiliers de rentabiliser davantage leurs avoirs», raconte Mme Lanctôt. Uniquement à l'occasion du Grand prix de Montréal en 2017, on a vu plusieurs logements entiers sur le Plateau Mont-Royal être offerts à 3 000\$ la nuitée et même un à 10 000 \$. «Il n'est pas surprenant que l'expulsion de locataires soit souvent envisagée par les propriétaires qui perçoivent des loyers qu'ils jugent trop bas», conclut la chercheuse.

Autre fait inquiétant, on constate que les annonces listées sur Airbnb proposent majoritairement des logements entiers. Ceux-ci représentent 82% des 7 400 annonces listées sur le Plateau Mont-Royal et 78% des 7 300 annonces pour Ville-Marie. Ce qui préoccupe également Gaétan Roberge, du Comité logement Ville-Marie : « le centre-ville est littéralement pris d'assaut, car c'est là qu'on observe la croissance annuelle des annonces la plus importante et que les revenus d'hôte s'établissent, dans la dernière année seulement, à 82 millions de dollars, dépassant ainsi ceux du Plateau de 20 millions. »

C'est pourquoi le Comité logement du Plateau Mont-Royal et le Comité logement Ville-Marie demandent l'interdiction des plateformes d'hébergement non seulement parce que leurs activités nuisent aux locataires, mais aussi parce qu'elles contribuent à la marchandisation du

logement, à la dégradation des milieux de vie et par voie de conséquence, à la perte du « Droit de cité ».

**Renseignements :**

Gabrielle Renaud, organisatrice communautaire CLPMR, 514 527-3495 ou 438 936-5355

Gaétan Roberge, organisateur communautaire CLVM, 514 521-5992

***À propos du Comité logement du Plateau Mont-Royal (CLPMR) et du Comité logement Ville-Marie (CLVM)***

Ces Comités logement soutiennent les locataires dans la défense de leurs droits et favorisent la création de lieux d'échanges et de mobilisation. Ils regroupent plus d'une centaine de membres qui s'entraident, s'informent et agissent pour améliorer les conditions de vie des locataires de leur quartier et de Montréal. Appuyés par leurs regroupements – FRAPRU et RCLALQ – les deux Comités ont entrepris un travail de recherche et de sensibilisation sur le phénomène Airbnb.